



Communiqué de presse

Départs en vacances : le préfet rappelle quelques conseils utiles afin de prendre la route en toute sécurité

A l'occasion des départs en vacances, le Préfet recommande la plus grande vigilance sur les routes et rappelle quelques conseils utiles afin de rouler en toute sécurité.

Avant de prendre la route, il est nécessaire de vérifier :

- ▶ l'état des pneus : adapter le gonflage en fonction du chargement. Des pneus bien gonflés vous assurent un meilleur freinage et permettent de faire des économies de carburant,
- ▶ les "niveaux" : liquide de refroidissement, liquide de frein. De nombreux garagistes proposent des forfaits révision "départ en vacances",
- ▶ que vous disposez de tous les équipements obligatoires et indispensables à votre sécurité : le triangle de signalisation, le gilet jaune rétrofléchissant, un éthylotest,
- ▶ que votre véhicule n'est pas en surcharge : un véhicule trop chargé met plus de temps à s'arrêter et tient moins bien la route,
- ▶ que le pare-brise est dégagé afin de ne pas gêner la visibilité (ne pas entasser des objets dans l'habitacle),
- ▶ que sur la galerie, dans la caravane ou bien dans la remorque, tout est bien arrimé.

Sur la route, soyez attentif à votre conduite :

- ▶ maintenez les distances de sécurité en fonction de votre vitesse. Cette distance est d'autant plus grande que la vitesse est élevée. Elle correspond à la distance parcourue par le véhicule pendant un délai d'au moins deux secondes. (Sur autoroute : "Un trait = danger ; deux traits = sécurité").
- ▶ n'utilisez pas votre téléphone portable (interdit par le code de la route). Le kit main libre est toléré, mais il est préférable de ne pas l'utiliser,
- ▶ pensez à utiliser votre clignotant lorsque vous changez de file ou empruntez une sortie,
- ▶ soyez vigilant à l'utilisation du GPS : réglez votre GPS sur l'adresse d'arrivée avant votre départ afin d'éviter toute manipulation en conduisant.

Rappel : la fatigue est la première cause de mortalité sur autoroute. Pour éviter la somnolence, faites une pause de 20 minutes environ toutes les deux heures et partez reposé !

Sur la route des vacances, soyons tous responsables !

Contacts presse : Préfecture : SDCI : 04 88 17 80 40/41

Communiqué diffusé le 11 juillet 2012